

Après le style, la capitalisation !

DANS L'ARTICLE du mois dernier, nous avons comparé deux styles de gestion, soit le style « valeur » et le style « croissance », et avons insisté sur l'importance de connaître celui qui privilégie votre gestionnaire de fonds communs de placement afin de pouvoir évaluer correctement sa performance. Mais ce n'est pas tout ! Il est en effet tout aussi important de connaître la capitalisation des titres qui composent le fonds.

La capitalisation, c'est la valeur boursière totale d'une entreprise. Elle se calcule en multipliant le prix unitaire d'une action par le nombre d'actions en circulation. Autrement dit, la capitalisation est la somme qu'il faudrait payer pour acheter la totalité d'une société.

Les titres se divisent en deux catégories : les titres à petite capitalisation et ceux à grande capitalisation. Au Canada, un titre est généralement considéré comme appartenant à la catégorie « petite capitalisation » lorsque la valeur boursière de l'entreprise est inférieure à un milliard de dollars.

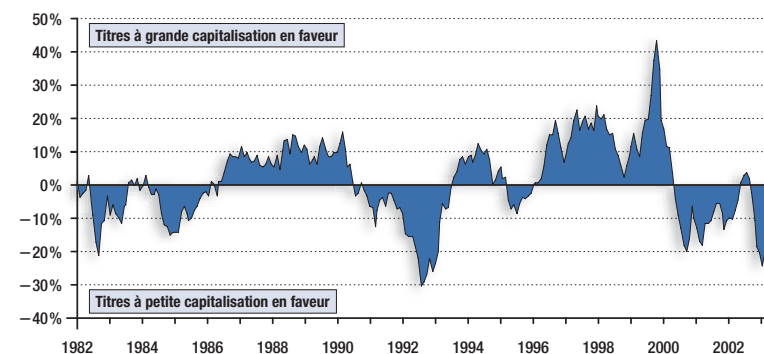
Le graphique ci-dessus indique les périodes de sur-performance et de sous-performance de chacun de ces types d'action. Lorsque la zone bleue se trouve sous la barre du 0 %, cela signifie que les titres à petite capitalisation ont procuré un rendement supérieur aux titres à grande capitalisation et *vice-versa*.

Ce graphique nous permet de tirer les conclusions suivantes :

1. aucun type particulier d'action n'a dominé l'autre de façon systématique au cours des 20 dernières années ;
2. lorsqu'un type d'action a la faveur des marchés, il la conserve généralement pour une période de quatre ans ;
3. lorsque les titres à petite capitalisation dominent ceux à grande capitalisation, ils affichent habituellement une plus grande amplitude.

Bien que plusieurs raisons puissent expliquer ces différences de rendement, la principale réside sûrement dans le fait que les titres à petite et à grande capitalisation se retrouvent dans des secteurs différents de l'éco-

Titres à grande capitalisation contre titres à petite capitalisation*
Écart de rendement – Périodes mobiles de un an



* S&P/TSX vs BMO-Nesbitt Burns titres à petite capitalisation, non pondéré

nomie. À titre de comparaison, 32 % des titres à grande capitalisation se retrouvent dans le secteur des services financiers (10 % pour les titres à petite capitalisation), tandis que le principal secteur où l'on retrouve ceux à petite capitalisation est celui des soins de santé, avec 15 % (2 % pour les titres à grande capitalisation).

Un titre à petite capitalisation s'avère plus risqué en ce sens que son rendement varie davantage d'une année à l'autre, tandis que celui à grande capitalisation est plus stable, en raison des valeurs de premier ordre (*blue-chip*) qui le composent majoritairement. De plus, les plus petites entreprises ont un potentiel de croissance plus rapide que les grandes. Par contre, elles sont davantage exposées aux embûches lors de leur croissance.

En conclusion, tout investisseur avisé s'assure de diversifier son portefeuille de placement en y incluant des titres à grande et à petite capitalisation, tout en fondant l'évaluation de son gestionnaire sur une connaissance du type d'actions qu'il privilégie. Pour évaluer correctement son professionnel, il sait qu'il doit bien comprendre et analyser les performances passées et futures de ce dernier. ☞

1111-1440, rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal (Québec) H3G 1R8
Téléphone : (514) 868-2081 ou 1 888 542-8597 ; télécopieur : (514) 868-2088

740-2954, boul. Laurier, Sainte-Foy (Québec) G1V 4T2
Téléphone : (418) 657-5777 ou 1 877 323-5777 ; télécopieur : (418) 657-7418

Courriel : info@fondsfmoq.com
Site Internet : www.fondsfmoq.com

Lignes d'information automatisées : (514) 868-2087 ou 1 800 641-9929